COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE : Le 27 janvier 2026

La Commission de service de police d'Ottawa annonce la réélection du président Fakirani et de la vice-présidente Carr pour 2026

(Ottawa) – Lors de sa première réunion de l'année, qui s'est tenue le 26 janvier 2026, la Commission de service de police d'Ottawa (la Commission) a réélu Salim Fakirani à titre de président et Marty Carr à titre de vice-présidente. L'élection a eu lieu conformément à la *Loi de 2019 sur la sécurité communautaire et les services policiers* (LSCSP) et au Règlement de procédure de la Commission.

Ayant exercé leurs fonctions respectives au cours des deux dernières années, la réélection du président Fakirani et de la vice-présidente Carr reflète la confiance de la Commission dans leur leadership et leur engagement continu envers la sécurité communautaire et l'excellence en matière de gouvernance pour la population d'Ottawa.

« Je suis reconnaissant et fier d'avoir la confiance et le soutien de mes collègues pour servir les résidents et les résidentes d'Ottawa dans ce rôle, a déclaré le président Fakirani. J'ai hâte de poursuivre notre travail pour renforcer la gouvernance, être à l'écoute de nos résidents et de nos résidentes ainsi que de nos partenaires communautaires et appuyer le chef Stubbs, son équipe de direction et les membres dévoués du Service. » Le président Fakirani a ajouté : « Nous devons continuer de veiller à ce que les efforts de la Commission renforcent la confiance dans les services policiers et reflètent les besoins de nos résidents et résidentes urbains, suburbains et ruraux. La mise en œuvre du modèle de police de division, la prise en compte des préoccupations en matière de sécurité publique et des tendances en matière de criminalité, les partenariats communautaires ainsi que la stabilisation et la modernisation de la main-d'œuvre demeurent des priorités en 2026. »

La vice-présidente Carr, qui possède une compréhension approfondie des préoccupations et des priorités de la communauté, a déclaré : « J'ai hâte d'appuyer la Commission pour renforcer les partenariats entre la police et notre communauté. À mesure que nous allons de l'avant, la Commission demeure déterminée à faire respecter les principes des droits de la personne et à intégrer le cadre de sécurité et de bien-être dans les collectivités d'Ottawa dans tous les aspects de notre travail. »

Vous trouverez ici les biographies du président et de la vice-présidente.

La Commission de service de police d'Ottawa est l'organisme civil chargé de régir le Service de police d'Ottawa conformément à la Loi de 2019 sur la sécurité communautaire

et les services policiers. Elle est aussi responsable de fournir des services policiers efficaces et adéquats aux résidents et aux résidentes de la ville d'Ottawa. Vous trouverez le Plan stratégique 2024-2027 de la Commission de service de police d'Ottawa ici.

– 30 –

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Habib Sayah, directeur exécutif, Commission de service de police d'Ottawa, à l'adresse courriel habib.sayah@ottawa.ca